



CONSEIL DE PARIS *Séance des 7 et 8 juin 2010*

Vœu présenté par Daniel Vaillant, Frédérique Pigeon, Myriam El Khomri, Claudine Bouygues, Sylvain Garel et Ian Brossat relatif aux nuisances sonores sur la butte Montmartre, adopté à l'unanimité du conseil du 18^{ème} arrondissement

Interpellé par le conseil de quartier Montmartre, le conseil du 18^{ème} arrondissement tient à rappeler la spécificité du quartier de Montmartre : site touristique international, Montmartre accueille chaque année plus de 10 000 000 visiteurs.

Cet attrait trouve son origine dans la riche histoire culturelle de ce quartier si attachant de Paris. Dès la fin du 19^{ème} siècle s'est développé sur la butte un foyer artistique et festif inédit à Paris et en France : peintres mais aussi musiciens forment l'identité montmartroise qu'il convient de préserver.

Pour autant, les habitants de Montmartre ont droit au respect de leur tranquillité. Le bruit est une pollution urbaine importante dont il ne faut pas sous estimer les conséquences, notamment sur la santé.

Un très grand nombre de musiciens de rue exerce sur ce quartier sans autorisation, à l'aide d'amplificateurs et jusqu'à des heures parfois tardives.

C'est pourquoi, sur proposition de Daniel Vaillant, Frédérique Pigeon, Myriam El Khomri, Claudine Bouygues, Sylvain Garel et Ian Brossat, le Conseil de Paris demande au Préfet de Police que ses services puissent travailler avec les conseillers de quartier pour trouver des solutions respectueuses de la tradition artistique et festive de Montmartre et de la tranquillité de ses habitants.